



ORANGE, le 13 Mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES****RUE DU COMMANDANT GOUMIN
RUE DES BARTAVELLES
RUE MAILLOL
RUE RODIN
RUE BOURDELLE****D. A. C.****DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
ET DU CADRE DE VIE****Gestion du Domaine Public**

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de pose de câble HTA en tranchée pour remplacement ancien câble, **Rue du Commandant Goumin – Rue des Bartavelles – Rue Maillol – Rue Rodin et Rue Bourdelle**, la circulation des véhicules de toutes sortes sera alternée et établie avec un sens unique commandé par feux tricolores placés à 30 m de part et d'autre du chantier.

Les feux tricolores pourront être remplacés par un pilotage manuel.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 6 Mai 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, dont la durée prévisible est de 3 mois, sous l'entière responsabilité de la SARL F.G.M. de MAZAN.